

S'il y a un élément remarquable dans la politique éducative des gouvernements qui se succèdent, c'est bien la continuité. Qu'on en juge.

En 2012, Hollande et son ministre Peillon placent le quinquennat qui s'ouvre sous le signe de la priorité à l'éducation.

En 2013, priorité encore, mais au premier degré.

En 2014, priorité toujours, mais à l'éducation prioritaire seulement, avec la création des REP.

En 2015, création des REP+, qui, représentant désormais la priorité, concentreront les « nouveaux moyens ».

En 2017, le dédoublement des classes sera limité aux seuls CP de REP+.

En 2017, le 25 juin, le ministre Blanquer explique que « *Nous n'atteindrons pas cet objectif à 100%* ».

On n'aura pas la cruauté d'indiquer le nombre d'élèves concernés à chaque étape de cette « *priorité* »...